



## Le diagnostic en bref

Intervention sur 1 à 2h maximum.

- échanges sur les inondations passées et sensibilisation.
- Visite technique du bien par un diagnostiqueur expert en risques inondations et bâtiments.
- Prise de levés altimétriques par le diagnostiqueur



## Et la suite ?

Remise du rapport personnalisé qui comprend :

- La synthèse des vulnérabilités
- Les mesures techniques concrètes préconisées et chiffrées pour réduire la vulnérabilité de mon logement.
- Un Plan Individuel de Mise en Sécurité (PIMS) pour l'organisation et la gestion de crise de logement.

Si le diagnostic révèle la nécessité de travaux, vous pouvez bénéficier de subventions couvrant 80 à 100% du montant des travaux. Le dispositif prévoit un accompagnement complet :

- Conseil sur les devis
- Création du dossier de demandes de subvention
- Suivi des demandes de subvention



Dans le cadre de sa compétence Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations, la Métropole Toulon Provence Méditerranée fait de la lutte contre les inondations un sujet prioritaire. Ainsi, elle intervient sur tout le territoire pour assurer de multiples missions : réalisation des ouvrages hydrauliques (bassins de rétention, zones d'expansion de crue), réalisation de travaux de protection, veille météorologique, surveillance et entretien des cours d'eau.

Dans ce contexte, **TPM** a développé une politique de gestion des inondations. Un Programme d'Action de Prévention des Inondations (PAPI) a été déployé sur les communes de la Métropole depuis 2019.

Aujourd'hui, TPM propose un **diagnostic gratuit** pour réduire la vulnérabilité des biens immobiliers et des personnes aux inondations.

La métropole a donc mandaté le bureau d'études **MAYANE**, spécialisé dans l'accompagnement personnalisé des bénéficiaires, du diagnostic à la mise en œuvre des protections subventionnées de 80% à 100%.



Conception et réalisation : **MAYANE** Ne pas jeter sur la voie publique



## Votre logement est-il préparé à la prochaine inondation ?

Pour le savoir, bénéficiez d'un **diagnostic gratuit** de votre bien !

Informations et rendez-vous :

@ [contact@alabri-metropoletpm.com](mailto:contact@alabri-metropoletpm.com)

☎ 04 22 46 11 85

📍 107 boulevard Henri Fabre  
CS 30536  
83041 Toulon Cédex 9





# Pourquoi faire un diagnostic ?



## Évaluer le risque de mon bien

Identifier les points sensibles



## Savoir réagir en cas d'alerte

Adopter les bonnes pratiques avant, pendant et après les périodes d'inondation



## Mettre mon foyer en sécurité

Évaluer les coûts des mesures de sécurisation et avoir un accompagnement technique et administratif



## Limiter les dégâts et le coût de la remise en état



## Favoriser le retour à la normale



## Connaître mes obligations

en lien avec le Plan de Prévention du Risque inondation (PPRI) de ma commune

## Qui est concerné ?



Tous les propriétaires, locataires et gestionnaires d'habitations situés en zone inondable.



## Des solutions adaptées à votre bien !

### Exemples de mesures pour une habitation en zone inondable :

- 1 Aménagement d'une zone refuge
- 2 Pose de batardeaux
- 3 Installation d'un clapet anti-retour
- 4 Réhausse des équipements sensibles (électriques et chauffages)
- 5 Amélioration de l'étanchéité des murs et des sols
- 6 Arrimage et stockage hors d'eau des produits polluants
- 7 Matérialisation des piscines enterrées



Travaux subventionnés jusqu'à 100%

## Ce dispositif propose un accompagnement pour réduire la vulnérabilité de mon logement

Ce diagnostic est :



**Gratuit**

Entièrement financé dans le cadre du Programme d'Action de Prévention des Inondations (PAPI) des Petits Côtiers Toulonnais.



**Personnalisé**

Adapté à mon logement et à ma situation.



**Confidentiel**

Ne donne lieu à aucun contrôle administratif ou démarchage commercial. Il n'est pas transmis aux compagnies d'assurances.

Permet d'accéder à des aides de l'état via le Fonds Barnier (Fonds de Prévention des Risques Naturels Majeurs)

## Plus d'infos

Pour plus d'informations sur le dispositif et votre situation, ou pour vous inscrire et bénéficier du diagnostic :

@ [contact@alabri-metropoletpm.com](mailto:contact@alabri-metropoletpm.com)

☎ 04 22 46 11 85

📍 107 boulevard Henri Fabre  
CS 30536  
83041 Toulon Cédex 9

